

FABLE

LES LOUPS DEVENUS AGNEAUX

Les loups, depuis longtemps, dans leur malice extrême,
Rôlaient autour du clos, cherchaient un stratagème
Pour dévorer d'un coup, le troupeau tout entier :
Carcasse de mouton est si tendre à croquer !
Un bon jour, l'un d'entre eux harangua ses confrères :
" Accourez tous ici, venez, mes chers compères,
Je viens de découvrir une brebis galeuse !
Déposons maintenant notre humeur bell queuse ;
Usons de ruse enfin, c'est la ruse qu'il faut :
Nous allons dévorer, en bloc, tout le troupeau,
Et gagner le pasteur à faire notre affaire !
Vous demandez comment ? La chose est toute claire :
Qu'il chisse les brebis dans les champs, dans les bois,
Soudain, nous voilà tous à des noces de rois !
Affublons-nous d'abord, pour tromper davantage,
Des toisons des agneaux dont nous fimes carnage,
Et crions au pasteur contre l'infection !
Pour sauver les petits de la contagion,
Ne chasse-t-il pas ces brebis gangrenées ? "

A ce discours, voilà les bêtes forcenées
Au comble de la joie : on gambade et l'on rit ;
D'un triomphe certain chacun se réjouit !

Bientôt, les voilà tous, en phalanges serrées,
Peaux d'agneaux sur le dos, et les griffes rentrées,
Tête basse et dolente, avec pleurs dans les yeux,
Les voilà gémissant, criant à qui mieux mieux
Que la peste, la gale a gangrené leurs mères,
Que les pauvres agneaux ont horreur des ulcères,
Et que, pour les sauver, le pasteur aussitôt
Doit chasser les brebis, bien loin, sans dire mot !

" Holà ! dit le pasteur, satanés escogriffes,
Je vois vos yeux brûlants, et vos dents et vos griffes !
Votre voix vous trahit, car au lieu de bêler,
Vous ne faites toujours que gronder, que hurler !
Votre allure, vos traits me révèlent vos crimes,
Et vous cherchez encor de nouvelles victimes !
Vous avez mal posé la laine sur vos dos !
Vous êtes loups ! Je vois vos atroces complots !
C'est vous qu'il faut chasser : décampez au plus vite,
Ou gare le fusil et mon chien qui s'irrite ! "

Les loups, désappointés, regagnèrent le bois,
Honteux d'avoir encore été si maladroits !

Le pasteur sacrifia la bête malheureuse,
Le troupeau fut sauvé par sa main courageuse.
Les agneaux, rassurés, suivirent les brebis,
Et l'on chanta bientôt : Paix dans tous les esprits !

Mal d'un particulier n'est pas mal de tout homme,
Et quel zèle effrayant de vouloir qu'on assomme,
Pour les fautes d'un seul, un état tout entier !
Chrétiens, laissez aux loups cet étrange métier !

J. P. B. rque, P. the

LE CHOLÉRA DE 1892 ET LES MESURES
SANITAIRES

Un moment où les puissances européennes venaient de tomber d'accord pour concilier les exigences de la santé publique avec celles du commerce et de la prodigieuse navigation moderne, en réglant les conditions du passage de la mer Rouge, qui était depuis trente ans la route des épidémies, le choléra qui sévissait depuis quelques mois dans la Perse et le Turkestan est venu par la voie de terre, envahissant la Russie, puis l'Allemagne, et est arrivé à nos portes, puisqu'un certain nombre de décès, dus au choléra asiatique, ont été constatés à la quarantaine de New-York, et même dans la ville.

Au milieu de l'inquiétude générale que l'arrivée possible de cet hôte redoutable amène parmi nos populations, qui se souviennent encore des ravages du choléra de 1832 et 1854, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil en arrière pour voir quelles étaient, dans l'ancien temps, les précautions sanitaires, quels effets salutaires elles pouvaient avoir, puis, quels sont les procédés actuels de préservation et leurs résultats.

Dans l'ancien temps, quand les guerres, les épi-

démies, les famines se succédaient sans relâche, les codes sanitaires étaient inspirés par la peur et impitoyablement rigoureux. La peste avait décimé l'Europe plusieurs fois pendant les premiers siècles de notre ère ; celle de 1348 parcourut, en quatre ans, les trois quarts du monde connu, enlevant à peu près le quart de la population. Les peuples passaient d'un abattement complet à une fureur stupide ; souvent, comme cela s'est vu dernièrement encore en Russie, les médecins furent massacrés par une foule ignorante qui les accusait de répandre la maladie ; les Juifs furent traqués comme des bêtes fauves. A Mayence, 12,000 furent brûlés ; à Genève, à Strasbourg, sous la même accusation, des milliers périrent suspectés d'avoir propagé la maladie par les vêtements et les chiffons : ce n'était pas inexact, vu le commerce habituel des Juifs, mais ils étaient bien innocents, comme intention, d'une propagation qui faisait dans leurs familles les premières victimes.

A Venise, déjà très civilisée alors, furent prises les premières mesures sanitaires : on nomma des providiteurs de la santé avec, pleins pouvoirs pour séquestrer de toutes communications les maisons et même les quartiers infectés. Avec les mœurs du temps, nous parlons du quatorzième siècle, les pénalités contre ceux qui contrevenaient aux lois de santé étaient terribles : c'était la mort presque toujours. Le seigneur de Milan, Bernabo Visconti, faisait détruire les palais et les maisons des pestiférés ; on les tuait eux et leurs garde-malades.

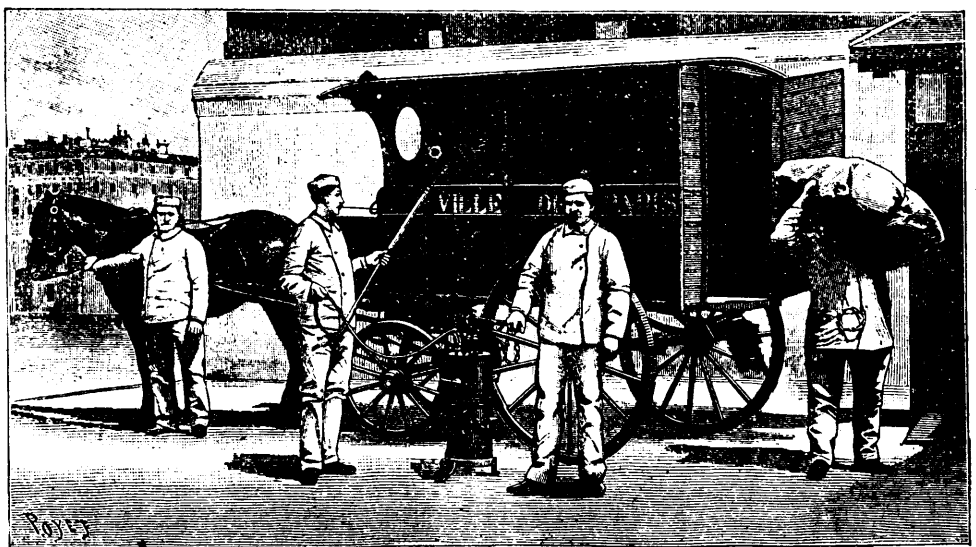
de séparer les membres d'une même famille, de jeter qui bon lui semblait dans des hôpitaux : des atrocités sans nombre se commettaient par cupidité ou par vengeance : on mettait de force dans le même lit cinq ou six patients ; qui n'était pas malade, le devenait bientôt.

Le personnel chargé de soigner les malades était, à défaut d'autre, recruté dans les prisons : les médecins avaient des costumes spéciaux, prenaient des précautions inimaginables et n'approchaient pas à plus de deux pas des malades. Le prêtre leur donnait la communion avec l'hostie enfermée dans un croissant d'argent emmanché à une baguette de deux pieds de longueur.

Ces déplorables mesures amenaient une mortalité énorme : une ville atteinte était une ville sacrifiée. A Digne, en 1629, sur 10,000 habitants, 1,500 survécurent. On parla un moment de brûler la ville avec ses habitants.

Plus près de nous, en 1729, la peste ayant éclaté à Marseille, le parlement d'Aix fit défense, sous peine de mort, de communiquer avec la ville pestiférée et désolée par la famine. Pendant six mois, les cadavres restèrent dans les rues, sans sépulture, et on dut, pour les enterrements, faire venir cinq cents forçats qui moururent presque tous. Le dévouement de l'évêque Belzunce, des médecins et des échevins fut admirable : Marseille perdit 50,000 habitants. La peste se répandit dans la province malgré la barbarie de l'isolement décrété.

L'enseignement de ces lamentables faits est qu'en renfermant l'épidémie dans son foyer on



Désinfection au moyen du Pulvérisateur Geneste & Herscher. — Voiture de la ville de Paris transportant les objets contaminés.

En d'autres pays, les pestiférés et les suspects étaient chassés des villes et devaient errer sans abri : les prêtres devaient les désigner aux inquisiteurs, sous peine d'être eux-mêmes brûlés vifs. Les biens mobiliers et immobiliers des victimes étaient confisqués au profit de l'Eglise ; il était défendu, sous peine de mort, de porter secours aux malades.

Un peu plus tard, l'humanité reprit ses droits et près des grandes villes du littoral de la Méditerranée on créa des lazarets et des hôpitaux dans lesquels les pestiférés furent enfermés, mais soignés.

Quand la peste se déclarait dans les cités maritimes, les villes de l'intérieur, pour se garantir, créaient des conseils de santé qui avaient droit, pour ainsi dire, de vie et de mort sur les particuliers. Ils chassaient des villes les gens sans ressources, les étrangers, puis on fermait toutes les portes, sauf une, et à une certaine distance un marché était établi, les vendeurs apportaient leurs denrées, les acheteurs venaient les prendre sans qu'il y eut de contact.

Si malgré ces précautions le fléau pénétrait dans la ville, le gouvernement la faisait entourer d'un cordon de troupes et les soldats tuaient sans pitié qui voulait y entrer ou en sortir.

Dans une cité infectée, le bureau de santé divisait la ville en quartiers et déléguait, pour chacun, ses pouvoirs à un administrateur. Ces pouvoirs étaient absolus. L'administrateur avait droit

l'augmente, les cordons sanitaires ont toujours été forcés. Les lazarets, pour soigner les malades, et la quarantaine préventive, ont seuls arrêté le fléau.

Nos pères craignaient surtout la peste, qui venait du Levant. Notre siècle a vu deux nouvelles maladies : la fièvre jaune et le choléra.

Ce dernier, venu, comme la peste, de l'Asie, probablement, de l'embouchure du Gange, où il est endémique, ravagea l'Europe en 1831 et en 1849. Alors, chaque pays créa des lois sanitaires qui le protégèrent plus ou moins.

L'ouverture du canal de Suez et l'énorme développement de la navigation à vapeur dans les trente dernières années amenèrent les peuples d'Europe à comprendre la nécessité d'établir un code sanitaire international. On savait que les pèlerins revenant de la Mecque apportaient le choléra en Europe et que la mer Rouge était la voie qu'il fallait barrer ; un conseil international d'hygiène fut créé en Egypte, il percevait des droits, avait un budget régulier et huit offices dans la mer Rouge.

Tout allait bien lorsque les Anglais s'emparèrent de l'Egypte, détruisirent le conseil et rétablirent la navigation sans contrôle. Huit mois après, le choléra envahissait l'Egypte, y faisant 50,000 victimes. Puis gagnait l'Italie et l'Espagne, dans ce dernier pays, très en retard au point de vue de l'hygiène, il y eut 350,000 cas et 120,000 morts. L'Europe s'émut, et après bien des difficultés avec l'Angleterre on obtint une surveillance